

Conseil d'établissement de l'EPS Jorat

Résumé de la séance du 27 novembre 2019

À 18h00 au collège du Raffort à Mézières.

- Présences /Absences

Pour le ¼ autorités :

- Mme Valérie Hirt, Conseil Intercommunal de l'ASIJ, Présidente
- M. Christophe Balissat, Comité de Direction de l'ASIJ, Vice-président
- M. Jean-Jacques Schumacher, Conseil Intercommunal de l'ASIJ
- Mme Lara Graz, Conseil Intercommunal de l'ASIJ

Pour le ¼ professionnels :

- Mme Delphine Indermühle, enseignante
- *M. Julien Bocherens, doyen - excusé*
- M. Gérald Morier-Genoud, Directeur EPS Jorat
- *M. Alain Porchet, enseignant - excusé*

Pour le ¼ parents :

- Mme Karine Gautschi Hälg
- Mme Julie Kay-Lorenz
- Mme Christine Müller
- Mme Yvonne Bianco

Pour le ¼ sociétés :

- *Mme Noémie Duvoisin, Réseau APERO – en congé maternité*
Remplacée par Mme Aline Favre, Réseau APERO - excusée
- Mme Flore Lafaye de Micheaux, Conseil de la paroisse du Jorat
- Mme Catherine Ngom-Bru, APE
- *M. Jean-Luc Blanc, Fanfare du Jorat - excusé*

Secrétaire :

- M. Nicolas Deprez

- Accueil

Madame Hirt, Présidente, souhaite la bienvenue.

Et nous annonce que Madame Flore Lafaye de Micheaux a déménagé hors des localités de l'ASIJ, et ne va de ce fait plus représenter le conseil de la paroisse du Jorat. Le nom de son ou sa remplaçante nous sera communiqué dès que possible. Elle est remerciée par tous pour son engagement au sein du Cet.

Lors de changement d'adresse mail, merci de transmettre l'information à la présidente et au secrétaire.

- Mise en discussion et adoption du résumé de la séance du 23 septembre 2019

Le résumé de séance est validé dans l'état et sera posté sur le site de l'ASIJ les jours prochains.

- Communications du Directeur de l'établissement scolaire

Concernant les comptes du spectacle de fin d'année passée « Charly et la chocolaterie », les dernières factures ont été reçues et le bilan financier est équilibré, il n'y a ni perte, ni bénéfice, l'objectif de ce point de vue est atteint. Aucun complément financier n'a été demandé aux autorités communales. Il ne devrait pas y avoir de communication spécifique à ce sujet aux parents.

Un CRP (Cellule Régionale de Prévention) va être mis sur pied avec l'aide du préfet de Lavaux-Oron. Il y eu des petits soucis avec certains élèves du collège du Raffort qui, sur le chemin menant à l'école ou à la pause de midi consomment des substances de type drogue ou alcool.

Il paraît important de réfléchir à coordonner les actions, et d'inclure toutes les parties prenantes (Préfet, direction de l'EPS, autorité communale, autorité ASIJ, gendarmerie et gérant de sécurité arrondissement, infirmier scolaire et représentant du conseil d'établissement). En fonction du lieu de l'incivilité constatée, l'école ne peut pas sanctionner, mais seulement avertir les parents. Sur le chemin de l'école, seule la municipalité ou la police peut punir un acte répréhensible. Le but de cette action est de cibler les quelques fautifs et de ne pas faire de la prévention à large spectre, qui pourrait faire de la « publicité » et donner envie à certain d'essayer. D'ailleurs, pour les cas visés, la consommation étant régulière, il est trop tard pour faire de la prévention. Les substances interdites consommées sont de l'alcool et des stupéfiants de type cannabis. Suite à un accord avec la direction de l'EPS du Jorat, le gérant du magasin Migros Partenaire de Mézières ne vend pas d'alcool aux élèves, même s'ils ont plus de 16 ans. Il y a également beaucoup de consommation de cigarettes et d'incivilités. Les élèves de l'EPS du Jorat n'ont pas le droit de fumer des cigarettes ou de boire certains alcools, et ce même s'ils ont plus de 16 ans. La séance du CRP aura lieu le mardi 4 février à 18h00 à Mézières, Madame Ngom-Bru, volontaire, représentera le CÉt.

- Communication de la Présidente

Proposition de modifier l'OJ et de traiter en priorité, en discussion plénière, le formulaire de consultation de la consolidation de la LEO, car il ne sera pas possible d'agender une séance supplémentaire dans le délai voulu pour traiter spécifiquement ce sujet. Les sujets « communication école – parents - élèves – ASIJ » et « Transports : Règles et civilités » pourront être agendés à la prochaine séance. Le débat intéresse la majorité. La modification de l'OJ est votée.

- Consolidation de la LEO : Formulaire de consultation

Le « Formulaire de consultation » a été rempli en ligne sur la base des réponses et commentaires des membres du Conseil d'établissement.

- Sujets des prochaines séances.

- Transports : Règles et civilités – suivi du groupe de travail
- Communication « école – parents – élèves – ASIJ »
- Organisation entre horaires scolaires et para scolaire
- Marche du climat / écologie

- Planification des prochaines séances

- Mercredi 5 février 2020 à 18h00

La séance aura lieu à la salle de réunion de l'ASIJ du collège du Raffort.

Les idées de sujets peuvent être proposées par mail à Mme Hirt robi_val@msn.com et à Nicolas Deprez cd.asij@gmail.com, le plus vite possible de manière à évaluer le besoin d'inviter des éventuels intervenants.

La séance est levée à 20h45